



Recours apres rejet requete en référé

Par **virginie**, le **03/08/2010** à **14:42**

Bonjour,

Etant gérant d'une société de transport dont je suis l'unique salarié mon permis a été annulé pour perte totale de points. J ai déposé une requête en référé suspension qui a été rejetée car il manquait le requête faite aupres du ministere de l interieur on me précise que je peux me pouvoir en cassation . Ma question est donc de savoir si c'est la seule solution ou si je peux reformuler une nouvelle requête en référé suspension en complétant mon dossier ce qui accélèrerait mon dossier étant donné l'urgence de ma situation professionnelle je vous remercie par avance
cordialement